

Prédistribution de comprimés d'iode en Belgique

Le 6 mars 2018, les autorités fédérales lanceront une campagne afin de fournir à la population des informations sur les mesures de protection à prendre en cas d'accident nucléaire. Simultanément, des comprimés d'iode seront distribués dans les pharmacies. Les autorités demandent aux professionnels de santé d'encourager les groupes sensibles à aller chercher des comprimés d'iode à la pharmacie. Il s'agit surtout des familles avec enfants et adolescents jusqu'à 18 ans, des femmes enceintes et des femmes allaitantes.

Le risque d'un accident nucléaire est très faible mais il n'est pas inexistant. En cas d'accident grave, plusieurs substances radioactives peuvent être rejetées dans l'air. La meilleure protection consiste à se mettre à l'abri dans un bâtiment, en gardant les fenêtres et les portes fermées, en coupant les systèmes de ventilation (climatisation) et en écoutant les recommandations des autorités à la télévision, à la radio, sur les sites web officiels et les médias sociaux.

Quelle est l'utilité des comprimés d'iode?

Si de l'iode radioactif est rejeté dans l'air, l'utilisation de comprimés d'iode peut offrir une protection supplémentaire. L'iode radioactif est très facilement absorbé par le corps, via le système respiratoire, le système digestif et même par la peau. La thyroïde stocke l'iode radioactif jusqu'à ce qu'elle soit saturée et cause de cette manière une irradiation "de l'intérieur". Une irradiation prolongée augmente le risque de cancer de la thyroïde. Par la saturation de la glande thyroïde avec de l'iode stable non-radioactif contenu dans les comprimés, l'accumulation d'iode radioactif est empêchée.

Quels sont les groupes sensibles ?

Ce sont **les enfants et les adolescents de moins de 18 ans**, et surtout les plus jeunes d'entre eux, qui courent le plus grand risque en cas de situation d'urgence nucléaire. Ils sont les plus susceptibles de développer un cancer de la thyroïde après exposition à de l'iode radioactif. Cette sensibilité accrue existe bien avant la naissance de l'enfant. La thyroïde du fœtus commence à capter de l'iode et à le fixer dès le 2^e trimestre de la grossesse. L'iode est aussi assimilé par la glande mammaire des femmes qui allaitent et se retrouve dans le lait maternel. Ça explique pourquoi l'utilisation de comprimés d'iode est fortement recommandée **chez les femmes enceintes** ainsi que chez **les femmes allaitantes**, quel que soit leur âge.

Qui doit se procurer des comprimés d'iode ?

Plus la personne est jeune, plus le risque de cancer de la thyroïde provoqué par de l'iode radioactif est élevé. Plus la personne est proche d'un site nucléaire, plus le risque d'exposition à de l'iode radioactif est élevé en cas d'accident nucléaire. C'est la raison pour laquelle il est conseillé aux **groupes sensibles** sur l'ensemble du territoire, d'aller chercher des comprimés d'iode : **les familles avec enfants et adolescents jusqu'à 18 ans, les femmes enceintes et les femmes qui allaitent. Dans une zone de 20 kilomètres autour des sites nucléaires** (10 km pour l'IRE Fleurus), il est préférable que les **groupes sensibles** ainsi que **tous les autres habitants**, aillent chercher des comprimés d'iode.

Comment pouvons aider les pédiatres à la prédistribution des comprimés d'iode ?

Les pédiatres peuvent encourager les parents de jeunes enfants à aller chercher les comprimés d'iode à la pharmacie. Il est également important d'expliquer aux patientes que les comprimés ne peuvent jamais être pris sur une initiative propre en cas d'accident nucléaire, mais uniquement sur recommandation des autorités. Les autorités indiqueront à la radio, à la télévision, sur les sites web officiels et les médias sociaux qui doit prendre des comprimés d'iode et quand.

Plus d'informations ?

A partir du 6 mars prochain, les citoyens et les professionnels de la santé pourront aller sur le nouveau site web www.risquenucleaire.be. Sous la rubrique « groupes cibles », ils trouveront des informations spécifiques pour les prestataires de soins : les questions fréquemment posées, la notice, une publication scientifique de l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) et un e-learning.

Le SPF Santé publique a élaboré en collaboration avec les sociétés scientifiques de médecine générale un e-learning de 30 minutes sur la prédistribution de comprimés d'iode. L'e-learning sera aussi disponible pour les autres professionnels de la santé. Un demi-point d'accréditation a été demandé dans la rubrique Ethique et Economie.

Les professionnels de la santé peuvent adresser leurs questions à l'adresse e-mail du SPF Santé publique : nuclear@health.belgium.be.